

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 juin 2012.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 19 juin 2012.**

**2012 R. 5 G** - Désignation d'un représentant du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Fondation de recherche et de soins en santé mentale (FondaMental).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 5 juin 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Fondation de recherche et de soins en santé mentale (FondaMental) (Conseil d'administration) :

M. Jean-Marie LE GUEN.